

NOUVEAU MONDE CONFIRME SON ENGAGEMENT À ATTEINDRE LA CARBONEUTRALITÉ DE MANIÈRE RÉTROACTIVE, PRÉSENTE ET FUTURE, EN LANÇANT SON PLAN D'ACTION CLIMATIQUE POUR UNE EMPREINTE CARBONE NETTE ZÉRO

- + Nouveau Monde a pris des mesures concrètes pour éviter, réduire et compenser entièrement ses émissions de gaz à effet de serre en s'engageant dans un plan d'action climatique sur mesure.
- + Avec l'objectif d'une flotte minière entièrement électrique et l'utilisation exclusive d'hydroélectricité verte, Nouveau Monde est en voie de devenir l'un des producteurs de matériaux de batterie ayant la plus faible empreinte carbone au monde.
- + En outre, Nouveau Monde compense la totalité de ses émissions historiques en utilisant des crédits carbone conformément au Registre des projets propres de la CSA, ce qui lui permet de confirmer son « statut de carboneutralité ».
- + La Société s'est associée à des experts québécois, NEL-i, pour développer l'un des plus grands projets de compensation carbone de l'Est du Canada afin de garantir l'approvisionnement futur en crédits carbone pour le projet de graphite Matawinie ainsi que pour les usines de matériel d'anode de Nouveau Monde à Bécancour.
- + De plus, l'équipe R&D de Nouveau Monde développe des projets innovants pour des solutions efficaces de stockage carbone qui peuvent potentiellement aller au-delà des besoins propres de l'entreprise.
- + Nouveau Monde a l'intention de fournir ces crédits carbone excédentaires à des tiers, contribuant ainsi à l'effort mondial de décarbonisation.
- + L'engagement ferme de Nouveau Monde en faveur d'une empreinte carbone nette zéro fait partie de la proposition de valeur attrayante de la Société pour ses futurs clients du secteur des véhicules électriques – garantissant des solutions carboneutres pour leur matériel d'anode de batterie.
- + Située au Canada, Nouveau Monde devrait devenir le premier producteur de matériel d'anode verticalement intégré et carboneutre du monde occidental, en commercialisant ses produits de graphite de Matawinie en 2023.

MONTRÉAL, QUÉBEC, 13 avril 2021 – 2021 donne le ton pour Nouveau Monde Graphite Inc. (« Nouveau Monde » ou la « Société ») (TSXV: [NOU](#); OTCQX: [NMGRF](#); Frankfurt: [NM9](#)) afin de devenir carboneutre. La mission de Nouveau Monde étant « d'offrir les matériaux avancés de graphite les plus écologiques avec une empreinte carboneutre pour un monde durable », la Société s'efforce continuellement d'atteindre l'excellence en minimisant les émissions de gaz à effet de

serre (« GES ») et son impact sur le climat. Un élément clé de cette ambition de réduction des GES est le [développement d'opérations minières 100 % électrique et propre](#) pour sa mine Matawinie à Saint-Michel-des-Saints. Lorsqu'elle sera opérationnelle, cette exploitation permettra de réduire de 82 % les émissions directes de GES liées aux opérations minières. Pour accélérer son déploiement, Nouveau Monde collabore au [développement de systèmes et d'infrastructures électriques pour véhicules lourds adaptés aux mines à ciel ouvert](#). En outre, l'utilisation de l'hydroélectricité comme unique source d'énergie réduit considérablement l'empreinte carbone future des matériaux de batterie de Nouveau Monde.

En bref, grâce à nos actions aujourd'hui, nous mettons en œuvre notre mission et menons la transition vers un avenir vert.

Arne H Frandsen, président du conseil d'administration de Nouveau Monde, a déclaré : « *Nouveau Monde est engagée envers une approche 'zéro danger' pour produire des matériaux de batterie avancés pour les décennies à venir. La carboneutralité est un élément primordial de cet engagement. Nous savons que pour bon nombre de nos clients potentiels dans le monde, il est très important de pouvoir acheter des anodes de batteries carboneutres, produites en Amérique du Nord. Nouveau Monde est déterminée à se positionner comme l'une des plus grandes et des plus importantes sources mondiales de matériel d'anode pour batteries lithium-ion. Nouveau Monde a l'intention de devenir le premier producteur d'envergure de matériel d'anode carboneutres, verticalement intégré, du monde occidental, arrivant sur le marché en 2023 avec les produits de graphite de Matawinie.* »

Eric Desaulniers, président et chef de la direction de Nouveau Monde, a ajouté : « *Avec les approbations et le décret ministériel maintenant en main, il est temps de déployer les ressources pour concrétiser notre vision de produire les produits à base de graphite les plus propres et les plus verts possibles, grâce à des actions tangibles et mesurables. La phase 1 de notre usine de matériel d'anode à Bécancour est en construction et les travaux à notre mine Matawinie sont en cours. Tout en développant la mine et la production de matériel d'anode pour batteries carboneutres de l'avenir, basées au Québec, au Canada, nous protégeons notre écosystème et créons un héritage qui aura un impact positif sur nos communautés, nos clients et le monde en général.* »

Afin d'atteindre ses objectifs de carboneutralité, Nouveau Monde a conclu un partenariat avec NEL-i, une entreprise québécoise spécialisée dans l'action climatique et les solutions de gestion des GES, pour se concentrer sur trois initiatives principales, qui représentent les pierres angulaires du plan d'action climatique (« PAC ») et des objectifs de carboneutralité de Nouveau Monde. Ces initiatives sont décrites ci-dessous et représentent la voie dans laquelle Nouveau Monde s'engage maintenant pour assurer son « statut de carboneutralité » passé, présent et futur.

1. Carboneutralité des activités historiques

Nouveau Monde assume la responsabilité de l'ensemble de son empreinte GES organisationnelle – depuis sa création en 2012 – et agira rapidement pour neutraliser son impact climatique. Des activités de prospection à l'exploitation de l'usine de concentration de démonstration, la Société a calculé et déclaré les émissions de GES de toutes les sources d'émissions directes (portée 1), les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie (portée 2) et les émissions indirectes (portée 3) dont Nouveau Monde était responsable dans la phase précommerciale.

Les émissions historiques cumulées de GES depuis la création de la Société et jusqu'au 31 décembre 2020 sont de 2 151 tonnes d'équivalent CO₂ (« t CO₂ e ») (à l'exclusion des changements

dans les stocks de carbone forestier – les émissions de cette importante activité seront quantifiées et la compensation sera incluse dans les prochaines phases exposées ci-dessous).

Pour ce faire, toutes les émissions historiques seront compensées par des réductions d'émissions vérifiées (« REV »), communément appelées « crédits carbone », provenant de projets québécois certifiés qui respectent les meilleures pratiques de compensation.

Les projets soutenus sont des projets enregistrés dans le Registre des projets propres de la CSA. Ils répondent aux critères d'additionnalité et de meilleures pratiques conformément à la norme ISO 14064-2 et sont vérifiés par un tiers conformément à la norme ISO 14064-3. Avec l'appui des experts de NEL-i, Nouveau Monde a constitué un portefeuille diversifié d'unités de compensation de GES provenant de diverses activités de réduction des GES, notamment :

- » le captage et la combustion des gaz de décharge avec récupération d'énergie ;
- » la production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse forestière résiduelle ;
- » le changement de choix des combustibles, des fossiles à la bioénergie ; et
- » les économies d'énergie.

Parmi les organisations qui ont développé ces projets et bénéficié de cette initiative, on retrouve des commissions scolaires de la région métropolitaine de Montréal, des serriculteurs du Québec et des producteurs d'énergie renouvelable.

Nouveau Monde prévoit que son statut de carboneutralité sera officiel au cours du mois d'avril 2021, une fois les crédits carbone officiellement enregistrés au [registre des projets propres de la CSA](#).

2. Développement du Plan d'action climatique de Nouveau Monde et des projets de compensation

Le PAC est un outil d'engagement des parties prenantes par excellence, à usage interne et externe pour les organisations dont la stratégie commerciale est liée à la potentialité des impacts climatiques. Il permet de divulguer les efforts de réduction, les objectifs et les résultats de diverses initiatives, en plus de servir de référence et de guide pour la prise de décision concernant l'empreinte carbone de la Société et de ses produits.

Le caractère unique des activités de Nouveau Monde – soutenues par l'hydroélectricité renouvelable du Québec – permet à la Société d'avoir une empreinte carbone nettement inférieure à celle d'autres exploitations dans le monde. En ce qui concerne les émissions GES que Nouveau Monde émettra, la Société s'engage dans un PAC complet, en accord avec sa vision et sa mission.

Dans le cadre de son PAC, Nouveau Monde complète un plan de surveillance comprenant l'enregistrement continu et efficace des données relatives aux GES qui servira de base à la quantification et à la déclaration précises des GES. L'inventaire organisationnel des GES est structuré de manière à intégrer les émissions de la mine de Saint-Michel-des-Saints et de l'usine de matériel d'anode LiB à valeur ajoutée de Bécancour. Toutes les sources d'émissions directes (portée 1) et indirectes (portée 3) *in situ* pendant la préparation du site et la phase de construction, l'exploitation et le démantèlement, ainsi que les émissions indirectes liées à l'utilisation de l'énergie (portée 2) sont intégrées dans l'évaluation de la Société. La fraction du carbone forestier qui est transférée dans l'atmosphère à la suite de l'abattage nécessaire des arbres est également comptabilisée, déclarée séparément et fera également l'objet d'une compensation.

Toutes ces émissions seront comptabilisées, déclarées de manière transparente et feront l'objet d'une compensation sur une base annuelle. En raison des faibles émissions de GES de la Société –

moins de 25 000 t CO₂ e/an sont prévues – les projets de Nouveau Monde ne sont pas soumis au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission entre le Québec et la Californie.

Les projets de séquestration du carbone dans la nature seront identifiés par Nouveau Monde, avec l'aide de NEL-i pour les définir et identifier leur champ d'application, analyser leur rentabilité (impact carbone), puis les développer. Nouveau Monde prévoit également investir dans la recherche et le développement de solutions efficaces de stockage minéral du carbone, par le biais d'une approche d'économie circulaire – c'est-à-dire le recyclage des résidus minéraux industriels susceptibles de se carbonater et qui pourraient être utilisés sur place pour la gestion des résidus.

Nouveau Monde sera le développeur de ces projets et en assumera ainsi le leadership et la responsabilité ultime ; en tant que partenaire, NEL-i assurera la conformité des projets aux mécanismes de compensation reconnus (et aux marchés du carbone).

3. Partenariat dans un projet de conservation à l'échelle du Québec et restauration des terres affectées

Nouveau Monde s'engage à jouer un rôle actif dans le développement d'initiatives innovantes pour réduire ou éliminer les GES de l'atmosphère et contrebalancer une partie de ses propres émissions de GES. La Société travaille activement à la création de réserves naturelles et au développement de projets terrestres de séquestration du carbone. Ce faisant, Nouveau Monde renforce sa confiance dans les solutions de source naturelle pour atteindre efficacement des émissions de GES nettes nulles et reconnaît la valeur inhérente de notre environnement et tous les co-bénéfices sociaux, culturels, économiques et environnementaux d'écosystèmes sains pour nos communautés.

NEL-i développe le premier projet d'amélioration du stock de carbone forestier à grande échelle au Québec. Ce projet intègre des initiatives de conservation, d'amélioration des pratiques de récolte et de reboisement à travers le Québec. Il implique des petits et grands propriétaires forestiers ainsi que des organismes de conservation régionaux qui cherchent à maintenir et à améliorer les écosystèmes en monétisant leur potentiel de séquestration accrue.

Dans le cadre de ce projet, un réinvestissement sera évalué pour restaurer des terres dégradées dans les zones tropicales des Caraïbes. L'objectif est de pouvoir restaurer et remettre en production durable un hectare de terre pour chaque hectare de terre conservé au Québec. Il s'agit d'une initiative qui maximise l'impact de chaque dollar investi dans le projet en se concentrant sur les mécanismes naturels de séquestration accrue du carbone par photosynthèse dans les zones tropicales.

Avec un engagement initial de 50 000 \$, Nouveau Monde sera le premier partenaire industriel du projet. Ce montant servira à la réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique et de la phase d'avant-projet qui se terminera à l'automne 2021. Selon les résultats de l'étude, Nouveau Monde fera une évaluation pour investir 200 000 \$ supplémentaires sur deux ans pour la mise en service du projet. Un tel investissement permettra à Nouveau Monde de disposer d'un approvisionnement sécurisé en crédits carbone issus de ce grand projet de compensation à un taux favorable, c'est-à-dire au coût de production.

La Convention des Nations unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris - Le cadre entourant la responsabilité environnementale et la transition du marché

L'engagement et les actions de Nouveau Monde s'inscrivent dans un effort global de réduction des émissions de GES afin de devenir des entreprises citoyennes responsables et respectueuses de

l'environnement. Au cœur de nos actions, se trouve le devoir de prendre soin de notre planète. L'Accord de Paris de l'Organisation des Nations unies est un traité international juridiquement contraignant sur le changement climatique. Il a été adopté par 196 parties lors de la COP 21 à Paris, le 12 décembre 2015 et est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Son objectif est de limiter le réchauffement climatique à bien moins de 2°C, de préférence à 1,5°C, par rapport aux niveaux préindustriels. Pour atteindre cet objectif à long terme, les pays visent à atteindre un sommet mondial des émissions de GES le plus rapidement possible afin de parvenir à un monde climatiquement neutre d'ici le milieu du siècle. L'Accord de Paris est une étape décisive dans le processus multilatéral de lutte contre le changement climatique car, pour la première fois, un accord contraignant réunit toutes les nations participantes autour d'une cause commune pour entreprendre des efforts ambitieux de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets. La mise en œuvre de l'Accord de Paris nécessite une transformation économique et sociale, fondée sur les meilleures données scientifiques disponibles. L'Accord de Paris fonctionne sur un cycle de 5 ans d'actions climatiques de plus en plus ambitieuses. La première étape consiste pour les pays à soumettre leurs plans d'action pour le climat, appelés contributions déterminées au niveau national (« CDN »). Dans leurs CDN, les pays communiquent les mesures qu'ils prendront pour réduire leurs émissions de GES afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les pays communiquent également dans les CDN les mesures qu'ils prendront pour renforcer la résilience afin de s'adapter aux impacts de la hausse des températures. Le Canada s'est fixé comme objectif que toutes les ventes de voitures légères soient électriques d'ici 2040.

Comme l'a rapporté Hans Eric Malin le 15 décembre 2020 (Analyse du nouveau règlement européen sur les batteries – Stockage circulaire de l'énergie), l'Union européenne travaille actuellement sur un nouveau règlement sur les batteries qui sera adopté et progressivement déployé dans les prochaines années. Ce nouveau règlement vise à introduire une empreinte carbone maximale et une traçabilité. Nouveau Monde a été sélectionné par la Global Battery Alliance (« GBA ») comme projet pilote pour la mise en place de la traçabilité des minéraux pour les industries minières et des matériaux de batteries.

Il n'existe pas de solution unique ; une multitude de moyens de réduction doivent être mis en œuvre dans tous les pays et secteurs économiques, tant au niveau mondial que local. Comme l'indique la GBA sur son site web (<https://www.weforum.org/global-battery-alliance>), une chaîne de valeur des batteries circulaire et responsable est l'un des principaux moteurs pour atteindre l'objectif de 2°C de l'Accord de Paris dans les secteurs du transport et de l'électricité, et permet d'atteindre l'objectif de 1,5°C si elle est bonifiée par d'autres technologies et efforts de collaboration. La transition vers des sources d'énergie plus propres, la production et l'utilisation de minéraux stratégiques et critiques peuvent contribuer aux efforts visant à limiter l'augmentation de la température.

Dans la réalisation de ce défi mondial, Nouveau Monde peut contribuer efficacement en s'assurant que la production de son matériel d'anode LiB et d'autres produits de graphite avancé est carboneutre et a l'empreinte environnementale la plus faible possible dans le respect des communautés locales, en minimisant tout impact potentiellement négatif tout en améliorant les effets positifs.

À propos de Nouveau Monde

Nouveau Monde travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, Canada. Ciblant des opérations

commerciales d'ici 2023, la Société développe des solutions carboneutres avancées de matériaux à base de graphite pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec ses opérations à faible coût et des normes ESG enviables, Nouveau Monde aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

À propos de NEL-i

NEL-i est une société de conseil et de développement de projets basée au Québec et reconnue pour ses solutions innovantes en matière d'atténuation des impacts climatiques. NEL-i travaille avec toutes sortes d'organisations pour promouvoir la responsabilité sociale des entreprises et les pratiques d'action climatique. Elle soutient le développement de technologies et de projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre en s'appuyant sur les mécanismes du marché du carbone, le financement climatique et les investissements privés. Les compétences internes vont du financement de projets à l'évaluation technologique, en passant par le marketing et la communication, l'ingénierie et la consultation des parties prenantes. Ils sont au service de divers secteurs et industries, notamment la foresterie, l'exploitation minière, les banques institutionnelles, la logistique, le pétrole et le gaz, les services publics et les municipalités.

Média

Julie Paquet
Directrice, Communications
Nouveau Monde
+1-450-757-8905, poste 140
jpaquet@nouveau monde.ca

Investisseurs

Christina Lalli
Directrice, Relations avec les investisseurs
Nouveau Monde
+1-438-399-8665
jpaquet@nouveau monde.ca

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter (i) l'impact positif de ce qui précède sur l'économie du projet, (ii) les résultats prévus des initiatives décrites ci-dessus, (iii) la capacité de production prévue du projet et (iv) de manière générale, ou le paragraphe « À propos de Nouveau Monde » qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs étaient basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment la livraison et l'installation en temps opportun de l'équipement requis pour la production, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

L'information prospective et les énoncés prospectifs sont sujets à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans l'information prospective et dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque

qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR et sur le site internet de la Société au : www.NouveauMonde.group/fr/